



## Etat du projet «Réorganisation»; rapport

### Proposition:

Le Synode prend connaissance du compte-rendu oral de la présidente du Conseil synodal concernant l'avancement du projet de «réorganisation».

### Rapport

Dans le cadre d'une journée stratégique, le Conseil synodal est parvenu à la conviction que les priorités et l'ampleur des tâches à exécuter dans les différents champs d'action des services généraux devaient être réévaluées. Il s'est donc prononcé en faveur du lancement d'un projet de réorganisation. A l'occasion de la retraite de printemps en mars 2021, le Conseil synodal a fixé les objectifs fondamentaux d'une réorganisation. A la suite, le Conseil synodal s'est penché de manière approfondie sur certains thèmes, comme celui des communes de personnes. Au cours des travaux qui ont suivi, des principes directeurs supplémentaires ont ainsi été établis et présentés au Synode par la présidente du Conseil synodal à l'été 2021. Le vaste projet de réorganisation est mené avec un accompagnement externe (B'VM SA) et sur la base d'un manuel de projet:

- **Phase d'analyse**

Lors de la phase d'analyse, des entretiens structurés concernant les tâches de l'Eglise et la structure de ses organes ont été menés aussi bien auprès des différentes parties prenantes (p. ex. des paroisses et des associations choisies de manière représentative) que des collaborateurs et collaboratrices des services généraux. De plus, les prestations des services généraux de l'Eglise ont été recensées dans un «portefeuille coût/utilité». L'évaluation de l'utilité s'est faite sur la base de principes directeurs et de critères d'évaluation qui ont pu être générés à partir des résultats des entretiens. En outre, les différents processus de soutien ont également été examinés sous l'angle de l'efficacité. La phase d'analyse s'est achevée à la fin de l'automne 2022.

- **Phase de conception**

La phase de conception a pour but de redéfinir les tâches et les processus au sein des services généraux de l'Eglise. Fin 2022, le Conseil synodal a décidé qu'il fallait viser un regroupement approprié des tâches. Cette exigence a pour effet que l'accomplissement de la mission des services généraux de l'Eglise doit être revu sur un plan organisationnel. Conformément à l'idée directrice de la Vision «Soigner les héritages - ouvrir des

espaces», il sera nécessaire de veiller à un rapport équilibré entre agilité et stabilité. Par ailleurs, au regard du principe de subsidiarité, le Conseil synodal s'est prononcé en faveur d'une évaluation des multiples relations avec d'autres acteurs. Il est notamment question de dissocier les liens avec les acteurs de la société civile qui, d'une part, mobilisent des ressources humaines et, d'autre part, n'existent plus que pour des raisons historiques.

- **Phase de structuration**

L'élaboration de la nouvelle structure vise à développer un organigramme avec l'attribution des tâches et des postes, de formuler une première proposition d'un nouveau Règlement d'organisation, de définir la structure des organes et de concevoir un diagramme des fonctions. Du reste, cette phase prévoit également une planification des mesures. Selon le manuel de projet, cette partie du projet de réorganisation débutera à la mi-2023.

- **Phase de mise en œuvre**

Le point essentiel de la phase de mise en œuvre porte sur la réalisation de la planification des mesures. La réorganisation doit être mise en œuvre à partir du printemps 2024.

Au moment du prochain Synode d'été, le projet de réorganisation se situera dans une phase transitoire entre la conception du contenu et l'élaboration de la nouvelle structure. A l'instar du projet du nouveau site internet, le Conseil synodal présentera volontiers un compte-rendu oral sur le projet de réorganisation à l'occasion du Synode d'été. La forme orale permet d'exposer l'état le plus récent de l'avancement du projet. Un rapport écrit ne permettrait de présenter que les avancées réalisées jusqu'en mars 2023 en raison des délais pour remettre les textes écrits, ce qui ne serait pas adapté à la dynamique du projet en cours.

Le Conseil synodal